



OCIRP
unis par excellence

Communiqué de presse
APPEL À PROJET
Paris, janvier 2009

Prix « Acteurs Économiques & Handicap »

Appel à projet de l'OCIRP et lancement de l'édition 2009

S'engager et agir de manière concrète pour le bien-être et le mieux vivre des personnes handicapées, telle est l'ambition de l'OCIRP, qui a créé, en 2008, le prix « Acteurs Économiques & Handicap ». Une initiative, dont la volonté est de faire connaître et de valoriser les actions réalisées, au bénéfice des personnes handicapées, dans le cadre professionnel et collectif. Il s'agit aussi d'identifier des exemples à suivre.

Appel à projet, appel à témoignage

La première édition fut un succès avec 250 dossiers et une très grande diversité d'actions originales présentées. En 2009, l'OCIRP continue d'accompagner cette prise de conscience collective, en faveur de l'insertion des personnes handicapées dans la société. Faire évoluer les mentalités, modifier les comportements sur ce thème mobilisateur et faire reconnaître son importance auprès de tous est l'objet de ce prix. Les acteurs économiques, publics, privés et de l'économie sociale, sont invités à concourir et à participer à cette sensibilisation d'envergure.

Candidatures et dossiers à remettre, à l'OCIRP, au plus tard le 15 avril 2009. Remise des Prix prévue le 17 juin 2009, à Paris.

Insertion des personnes handicapées dans la cité

Le handicap est un facteur de vulnérabilité humaine tant au sein de la cellule familiale que dans le monde du travail. La vocation de l'OCIRP est d'agir pour l'amélioration de la protection sociale grâce à un système de garantie de prévoyance du handicap. La création du Prix « Acteurs Économiques & Handicap » s'inscrit dans cette démarche et a pour objectif de faire connaître les actions « d'innovation et de sensibilisation » menées par l'ensemble des acteurs économiques : public, privé et social.

Mettre en valeur des exemples à suivre

Comprendre, vouloir partager, savoir aider, agir efficacement et communiquer pour le dire. La seconde édition du Prix « Acteurs Économiques & Handicap » récompensera tout type de projet portant sur l'amélioration des conditions de travail, de reclassement ou de maintien dans l'emploi, l'accompagnement de parcours, l'accessibilité à des postes à tous les handicaps, ou encore les actions de prévention, d'information, artistiques et culturelles. Le jury sera, à nouveau, présidé par Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées et Marie-Sophie Desaulle, directrice de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Poitou-Charentes. Ils décerneront, en juin 2009, sept prix, deux dans chacune des trois catégories d'acteurs économiques, public, privé et social et un prix spécial, « coup de cœur » du jury. L'OCIRP révèle et partage les initiatives existantes au service de l'insertion du handicap dans l'entreprise. Des exemples à connaître et des exemples à suivre !

Brochure d'appel à projet à disposition auprès de Florence Sorin Gomez au 01 44 56 22 56 et sur www.exempleasivre.com ou par mail : exempleasivre@ocirp.fr

L'OCIRP, Organisme
Commun des
Institutions de Rente
et de Prévoyance :

4 000 000* salariés
cotisants

600 000* entreprises
adhérentes

81* désignations
en accords de branche

20 000* bénéficiaires
de rentes

150,9* millions d'euros
de cotisations encaissées

54,6* millions d'euros
de prestations versées.

*Au 31 décembre 2007

CONTACTS

OCIRP

Sylvie Pinquier-Bahda
Directrice adjointe
01 44 56 22 56
pbahda@ocirp.fr

Claudine Brard
Chargée de communication
01 44 56 22 56
brard@ocirp.fr

Service de presse ByTheWayCreacom

Dominique Garraud
Responsable de la communication
01 53 57 60 37
dominique.garraud@bythewaycreacom.net

Amélie de Chabannes
Attachée de presse
01 53 57 60 58
amelie.dechabannes@bythewaycreacom.net



Des partenaires experts pour la deuxième édition du prix OCIRP

L'OCIRP a réuni pour cette seconde édition des partenaires qui ont un regard d'expert sur la situation des personnes handicapées

L'association de gestion des fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph)

L'Agefiph, organisme paritaire, doté d'une mission de service public poursuit quatre objectifs : développer la qualification des personnes handicapées, améliorer l'accès à l'emploi des travailleurs handicapés, aider les entreprises à recruter et à conserver leurs salariés handicapés, approfondir la connaissance de la population active handicapée.

L'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH)

Elle regroupe près de 5000 membres répartis dans 80 groupes locaux sur tout le territoire. Fondée en 1947, sa vocation est d'échanger les bonnes pratiques et développer le professionnalisme de ses adhérents, de promouvoir la contribution de la fonction RH à l'amélioration de la performance des organisations privées et publiques et de représenter les DRH auprès des pouvoirs publics, des instances internationales, des partenaires sociaux et des médias sur tous les sujets qui concernent les pratiques professionnelles de ses adhérents.

Le Comité national de coordination de l'action en faveur des personnes handicapées (CCAH)

Le CCAH rassemble des groupes de protection sociale, des mutuelles, des entreprises et les associations nationales les plus représentatives des personnes handicapées. Fédérateur et promoteur d'actions au service du handicap, cette association reconnue d'utilité publique, a pour mission de financer la création d'établissements et de services pour personnes handicapées et d'être un pôle national de conseils et d'informations sur le secteur du handicap.

Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (Fiphfp)

Le Fiphfp a pour mission de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées au sein des trois fonctions publiques (d'État, territoriale et hospitalière).

La Fondation Internationale du Handicap

La Fondation Internationale du Handicap vise, en France et dans le monde, à favoriser la recherche d'un accompagnement adapté à la personne handicapée et à son environnement (à sa famille en particulier), à promouvoir la recherche appliquée, à expérimenter, valoriser et diffuser des pratiques innovantes de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

L'Observatoire de l'action sociale décentralisée (Odas)

L'Odas a pour mission de collecter et produire des informations sur les politiques sociales, permettant leur analyse, et d'effectuer des recommandations pour accompagner les acteurs locaux dans l'évolution de leurs stratégies, organisations et pratiques.

Le Prix 2009 est organisé par Tribulis en association avec France Info.

Au cœur de la famille, les conséquences du décès précoce, de la dépendance et du handicap, restent très insuffisamment prises en charge par les régimes légaux de protection sociale. Depuis quarante ans, plus de quarante institutions de prévoyance sont regroupées au sein de l'OCIRP afin de permettre aux salariés de bénéficier de garanties de prévoyance adaptées à ces situations. Elles se traduisent par le versement de rentes dans le cadre avantageux, solidaire et sécurisé du contrat collectif d'entreprise ou de la branche professionnelle. Ces rentes sont accompagnées d'une politique d'action sociale de soutien aux familles et revalorisées annuellement. Quatre millions de salariés et six cent mille entreprises relèvent des garanties de l'OCIRP. L'OCIRP, union d'institutions de prévoyance à gestion paritaire, est à but non lucratif.



CONTACTS

OCIRP

Sylvie Pinquier-Bahda
Directrice adjointe
01 44 56 22 56
pbahda@ocirp.fr

Claudine Brard
Chargée de communication
01 44 56 22 56
brard@ocirp.fr

Service de presse ByTheWayCreacom

Dominique Garraud
Responsable de la communication
01 53 57 60 37
dominique.garraud@bythewaycreacom.net

Amélie de Chabannes
Attachée de presse
01 53 57 60 58
amelie.dechabannes@bythewaycreacom.net